

6 décembre 2021

Procès-verbal de la séance régulière du 6 décembre 2021 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire siège en séance ordinaire ce 6 décembre 2021 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs et par voie de visioconférence.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Alexandre Houle  
siège numéro 2 : M. Jean Collard  
siège numéro 3 : M. Alex Gendron  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Philippe Roy  
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. Léo Benoit.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et secrétaire-trésorière.

164-21

RÉSOLUTION SUR LA VISIOCONFÉRENCE EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton siège en séance ordinaire ce 6 décembre 2021 en présentiel et par voie de visioconférence;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en

présentiel et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ou en présentiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

« Que la présente séance du conseil sera tenue en présentiel et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en présentiel et par visioconférence.

165-21

DIFFUSION DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Selon l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020, des exigences s'appliquent aux séances ordinaire ou extraordinaire du conseil d'une municipalité. Une telle séance doit être rendue publique par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil municipal et le résultat de leur délibération.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des élus de procéder à un enregistrement audio de la réunion.

166-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

167-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE au 27 novembre 2021

épargne courant	401 137.39
épargne rachetable	500 000.00
Épargne régulière	100 000.00
avantage entreprise	242 113.12
<b>TOTAL</b>	<b>1 243 250.51</b>

CAISSE RECETTES AU 30 novembre 2021

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>28 294.56 \$</b>
---------------------------	---------------------

168-21

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 88 083.87 \$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	66 463.57\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>21 620.30\$</u>
	88 083.87\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mme Maryse Pelland, responsable de la bibliothèque municipale est présente à la réunion afin de donner des informations sur certains services offerts à la bibliothèque municipale par des bénévoles de notre municipalité.

Un nouveau programme nommé Biblio-jeux a été ajouté en 2019 pour les enfants de 0-6 ans.

La MRC d'Acton a demandé au personnel de notre bibliothèque d'aider à implanter ce programme dans les autres bibliothèques des municipalités de notre MRC pour les enfants 0-6 ans et 6-12 ans.

Ce programme est mis en place pour un comité d'orthophonie communautaire.

Discussion sur l'emplacement de la bibliothèque municipale

Il y a une discussion sur le fait que la bibliothèque municipale soit située au deuxième étage de l'école. La possibilité de jumeler la bibliothèque scolaire et municipale pourra être évaluée.

Les bénévoles de la bibliothèque participent aux activités du camp de jour.

Les heures d'ouverture seront réévaluées afin de mieux s'adapter aux besoins des utilisateurs.

169-21

RÉSOLUTION POUR PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU QUE LE Ministère des Transports a versé une compensation de 109 129.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

170-21

COMITÉ DE SUBVENTION AUX LOISIRS, VERSER LE MONTANT NÉCESSAIRE POUR LE PAIEMENT DES SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2021

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement de verser un montant de 2100\$ \$ pour le paiement des subventions de l'année 2021 pour 20 jeunes de 0 à 17 ans inclusivement comparativement à 3 000.00\$ en 2020 et à 4 645.40\$ en 2019.

171-21

SERVICE AUX CITOYENS POUR L'ENTRETIEN DES EXTINCTEURS 2022

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal maintient le service annuel gratuit, d'entretien et de remplissage de deux extincteurs par numéro civique. Le remplacement des pièces ne sera pas refacturé aux citoyens. Les tests hydrostatiques sont aux frais des citoyens et ils sont recommandés une fois tous les cinq ans.

172-21

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU  
CONSEIL POUR L'ANNÉE CIVILE 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alexandre Houle et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi ou le mardi et qui débiteront à 20 h 00 :

- 10 janvier
- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 5 juillet
- 1<sup>er</sup> août
- 12 septembre
- 3 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

173-21

DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ  
RELATIVEMENT À L'ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2023

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal officialise et accepte le dépôt des rapports finaux de l'audit de conformité annoncé par la Commission municipale du Québec portant sur l'adoption du budget 2021 et sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023, et ce pour notre municipalité et pour l'ensemble des municipalités de moins de 100 000 habitants.

174-21

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA GUIGNOLÉE 2021

La guignolée aura lieu le 11 décembre.

Il est proposé par Alexandre Houle et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde un montant de 2 000\$ comme contribution financière à la guignolée pour l'année 2021.

Ce montant sera pris à même la subvention covid reçue du gouvernement.

175-21

AIDE FINANCIÈRE AU CLUB OPTIMISTE DE SAINT-NAZAIRE

Une demande d'aide financière nous avait été adressée par le Club Optimiste de notre municipalité.

Cette demande vient du fait que le financement du Club Optimiste provient du Festival du Porc qui n'a pu avoir lieu durant les deux dernières années à cause de la covid-19. Les revenus du festival sont redistribués en majeure partie aux enfants de notre milieu.

Alors pour ces raisons et de façon exceptionnelle, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de verser un montant de 5 000\$ pour chacune des années que le festival n'a pas pu être organisé donc pour un montant de 10 000\$.

Ce montant provient de la subvention covid reçue du gouvernement.

INSTALLATION D'ALARME POUR LES STATIONS DE POMPAGE

Discussion sur l'installation d'une alarme pour les stations de pompage de notre réseau d'assainissement des eaux usées.

Des vérifications seront faites afin de vérifier les subventions disponibles.

PROJET DE LOI NUMÉRO 103, MODIFIANT CERTAINES  
DISPOSITIONS AUX FINS D'ALLÈGEMENT DU FARDEAU  
ADMINISTRATIF

A titre informatif, résolution adoptée par la MRC d'Acton demandant aux membres de la Commission parlementaire de Fédération québécoise des municipalité concernant le projet de loi numéro 103, loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif.

176-21  
RÉSOLUTION POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde un montant de 0.52 \$ du kilomètre aux employés, élus ou toutes personnes autorisées qui effectueront des déplacements pour la municipalité avec leur véhicule.

Le tarif entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

177-21  
ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Hébert, directeur du service incendie de notre municipalité recommande l'engagement d'un nouveau pompier volontaire ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Kaven Delarosbil a démontré l'intérêt requis à devenir pompier volontaire et a fourni les documents demandés ;

CONSIDÉRANT QU'il s'engage à suivre les cours supplémentaires afin d'exercer la fonction et d'assurer sa sécurité. M. Delarosbil possède déjà son diplôme de pompier 1 ainsi que d'autres diplômes dans ce domaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal engage, M. Delarosbil au poste de pompier volontaire avec une période de probation de un (1) an à compter de ce jour.

QU'il est prévu au budget 2022 l'achat des vêtements de sécurité nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

178-21

### PARADE DES FÊTES

Des agriculteurs et entrepreneurs de Saint-Nazaire d'Acton organisent une parade de plusieurs véhicules tous décorés de lumières le 22 décembre prochain à 18 heures.

La participation est demandée afin qu'un camion du service incendie fasse partie de la parade.

Il est proposé par Alexandre Houle et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil réponde positivement à la demande.

179-21

### APPROVISIONNEMENT DE LA RÉSERVE D'EAU POUR LE SERVICE INCENDIE CHEMIN STE-HÉLÈNE

Considérant le bas niveau de l'eau de la réserve commune avec la municipalité de Ste-Hélène afin de prévenir le mauvais fonctionnement qui pourrait se produire cet hiver ;

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers de participer aux frais de transport de voyages d'eau au coût d'environ 2000\$ chaque municipalité.

### RAPPORTS

Aucun rapport.

### COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre de la Commission municipale ayant pour objet les informations importantes à la suite de l'adoption du projet de loi n° 49 ;
- courriel du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant de l'information à propos des mesures du projet de loi 49 ;
- avis public de la MRC d'Acton concernant le calendrier des séances ordinaires du Conseil de la MRC d'Acton pour 2022 ;
- courriel du Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec (MAPAQ) concernant la compensation 2022 pour la perte financière subie suite de l'introduction du plafond d'imposition des terres agricoles ;
- courriel du Ministère de la Sécurité publique concernant l'aide-mémoire pour les conditions hivernales extrêmes;
- courriel de la MRC d'Acton concernant le document synthèse des services offerts à la MRC d'Acton;
- tarification annuelle et frais d'exploitation 2022 de Réseau Biblio de la Montérégie;
- courriel du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre ayant pour objet « La santé et la qualité de vie de ses citoyens : une priorité commune pour votre municipalité et la Direction de santé publique de la Montérégie »;



- lettre de félicitations d'Hydro-Québec aux élus pour leur élection;
- lettre de félicitations de l'UPA au maire pour son élection;
- lettre de l'Agence du revenu du Canada concernant les retenues sur la paie pour 2022;
- courriel du Ministère de la Sécurité publique concernant la mise à jour des coordonnées municipales suite aux élections;
- lettre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) concernant le renouvellement du régime d'assurance collective au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et changement d'assureur au 1<sup>er</sup> juin 2022;
- publipostage du 15 novembre 2021;
- certificat d'activité de formation admissible de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
- courriel de la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie Montérégie et Estrie concernant son Plan régional de coordination gouvernementale sur les conditions météorologiques extrêmes;
- lettre de la FQM ayant pour objet les élections au conseil d'administration de la FQM;
- document de LBP Évaluateurs agréés concernant les données provenant de la confection du rôle triennal 2022-2023-2024;
- courriel de la MRC d'Acton ayant pour titre « Festivals et événements touristiques – saison été-automne 2022.

#### VARIA

Les conseillers déclarent n'avoir reçu aucun don ou autres avantages, en vertu de l'article 6 alinéa 2 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1)

#### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- projet des Fonds structurants
- ponceaux du 13<sup>ième</sup> rang.

Félicitations pour le déneigement pour la première tempête.

180-21

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21h25 heures.

---

Léo Benoit  
Maire

---

Guyline Bourgoin, GMA  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière